

Communiqué du 13 juin 2022

## **Contrat de Performance de SNCF Réseau : un grave échec**

***SNCF Réseau a rendu public le 9 juin la signature du contrat de performance de SNCF Réseau, intervenue confidentiellement et « honteusement » le 6 avril.***

***Pour la FNAUT, c'est une occasion manquée pour SNCF Réseau et un échec à donner l'élan nécessaire pour infléchir la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre, accélérer le report modal vers le ferroviaire et engager une « programmation écologique » crédible.***

### **Tous les acteurs convergent pour faire du ferroviaire une réponse au changement climatique**

C'est le message quasiment unanime des acteurs de la mobilité réunis Porte de Versailles ces derniers jours. Donner ses chances au ferroviaire, au moins équivalentes à celles octroyées aux filières automobiles et aéronautiques, pour en faire la colonne vertébrale des mobilités, pour réaliser un aménagement des territoires équilibré, entre ses métropoles et ses villes moyennes, permettre un accès aux services publics (éducation, santé, culture...) et engager la réduction de la dépendance automobile en offrant plus de possibilités de transports publics et de chemins de fer.

### **Le contrat de performance est exclusivement financier et met en danger SNCF Réseau**

Unanimement critiqué par l'Autorité de Régulation des Transports (ART) qui le qualifie de « contrat d'assainissement », par les régions et le Sénat qui n'y voient pas un document stratégique pour l'avenir du ferroviaire, par la FNAUT qui en a souligné l'insuffisance financière d'au moins 1 milliard par an, ce contrat entérine le vieillissement de certaines lignes, confirme le retard dans le programme de régénération et d'investissement, confirme le renchérissement du coût des sillons, détériorant un peu plus le modèle économique en concurrence avec les « routes gratuites » et accroît le coût pour l'utilisateur.

En ne finançant pas l'ERTMS et la commande centralisée des aiguillages, il ne donne pas à l'entreprise les moyens de réaliser les gains de productivité inscrits dans le contrat et désespère les cadres dirigeants et experts qui quittent l'entreprise.

### **Le manque de financement révèle l'absence de volonté politique**

La signature confidentielle qui s'ajoute à l'absence de nomination d'un ministre des Transports, traduit l'absence de volonté politique au contraire de nos voisins européens qui tous investissent massivement dans leur réseau ferroviaire (90 milliards en Allemagne, 20 en Italie...). Exemple d'incohérence : les nouveaux projets d'autoroutes du Chablais et de Poitiers – Limoges viendraient « détruire » les efforts de SNCF Réseau pour moderniser la desserte de Genève et de Paris – Limoges – Toulouse.

La FNAUT invite la Première ministre à obtenir la nomination auprès d'elle d'un ministre des Transports et à lui confier une feuille de route ambitieuse et financée pour les 5 ans à venir, qui efface ce premier échec et qui oriente les politiques de mobilité vers la décarbonisation accélérée pour respecter les objectifs que la France et l'Europe se sont fixés. L'occasion ne se représentera pas de cet effort dû aux générations futures.

#### ***Contacts presse :***

*Bruno Gazeau, Président de la FNAUT*

*tél. 06 76 73 31 09*

*Christiane Dupart, vice-Présidente de la FNAUT*

*tél. 06 80 64 05 60*

*Jean Lenoir, vice-Président de la FNAUT*

*tél. 06 19 09 78 89*

*Michel Quidort, Président de la Fédération Européenne des Voyageurs (FEV)*

*tél. 06 12 22 35 54*